

20
26

22 SEPTEMBRE

Hôtel Sheraton Laval

TABLE DES MATIÈRES

04	Le concours de l'industrie
08	Les dates importantes
08	Les membres du jury
09	Le dévoilement des lauréats
10	Les règlements du concours
13	Les catégories du concours



Le concours de l'industrie

L'Alliance de l'industrie touristique du Québec est très heureuse de lancer l'appel de candidatures de la 9^e édition des Prix excellence tourisme 2026, qui se tiendront en septembre prochain à Laval ! Ce concours vise à célébrer le talent et les réalisations des acteurs et actrices de l'industrie touristique qui œuvrent faire du Québec une destination touristique exceptionnelle et en harmonie qui contribue au bien-être et à la fierté de la population.

Dès maintenant et jusqu'au 30 juin prochain, racontez-nous votre histoire, présentez-nous vos fiertés, parlez-nous de vos réussites et déposez votre candidature en grand nombre !

Pourquoi participer au concours ?

Parce que les Prix excellence tourisme, c'est le plus grand concours de l'industrie. Ils ont l'objectif de mieux faire connaître le talent, l'audace, le savoir-faire et l'esprit entrepreneurial des milliers de gens d'affaires et centaines de milliers de personnes passionnées qui donnent un visage accueillant aux différentes communautés, villes et régions du Québec.

Et aussi parce que toutes vos belles initiatives, vos projets de longue date maintenant réalisés, vos collaborations fructueuses, votre vision pour notre secteur et votre ardeur au travail méritent d'être reconnues.

Bonne chance à tous les personnes candidates !

L'équipe de l'Alliance

Le concours de l'industrie

Ce concours, ouvert à l'ensemble de l'industrie touristique québécoise, récompense l'excellence des initiatives réalisées dans 12 catégories. Ces dernières ont été déterminées avec la collaboration de personnes expertes dans chaque discipline pour bien représenter les grandes tendances du milieu. La liste détaillée des catégories se trouve aux pages 11 et 12 du guide de candidatures.

Pour les entreprises

(Entreprise individuelle, festival, événement, société par actions (compagnie), société en nom collectif (S.E.N.C.), société en commandite (S.E.C.), société en participation, organisme à but non lucratif (OBNL) à valeur marchande, coopérative)

1. Communication marketing
2. Innovation et développement de l'offre – Budget d'exploitation de moins de 999 999 \$
3. Innovation et développement de l'offre – Budget d'exploitation d'un million et plus
4. Tourisme responsable et durable
5. Tourisme accessible

Un prix hors catégorie sera également remis dans le cadre des Prix excellence tourisme : **le prix Grand Bâisseur.**

Ce prix, présenté par le ministère du Tourisme, récompense une personnalité marquante de l'industrie touristique québécoise qui a fait preuve d'audace, de vision et de leadership tout au long de sa carrière.

Le concours de l'industrie

Pour le réseau associatif (AT), les offices de tourisme, les corporations touristiques, les institutions gouvernementales ou paragouvernementales et les municipalités

- 6. Communication marketing
- 7. Innovation et développement de l'offre
- 8. Tourisme responsable et durable

Pour l'ensemble de l'industrie touristique

- 9. Partenariat d'affaires et commandite
- 10. Gestion des ressources humaines – Pratique innovante
- 11. Ressources humaines – Employé.e de l'année – volet employé.e
- 12. Ressources humaines – Employé.e de l'année – volet gestionnaire

Le concours de l'industrie

Voir plus grand!

Pour cette 9e édition, l'Alliance maintient le souhait de transporter encore plus loin l'audace, le talent et la créativité des personnes qui œuvrent au sein de l'industrie touristique québécoise.

Pour une seconde année, les personnes lauréates dans les catégories **Tourisme responsable et durable – Volet entreprise, Innovation et développement de l'offre – Budget d'exploitation d'un million et plus et Employé.e de l'année** verront leur candidature être automatiquement déposée pour la prochaine édition des **Grands prix du tourisme canadien** organisés par l'Association de l'industrie touristique du Canada!



Est-ce que ce sera votre année chanceuse ? Qui sait jusqu'où vos ambitions, votre vision et vos initiatives pourraient vous mener !

Les dates importantes et les membres du jury

Appel de candidatures	Du 16 mars au 30 juin 2026
Date limite pour déposer votre candidature	Vendredi, 30 juin, à 17 h
Dévoilement des finalistes	Mardi, 25 août 2026
Dévoilement des lauréats Cocktail et souper	Mardi 22 septembre, en soirée à l'hôtel Sheraton Laval
Grande conférence Alliance	Mercredi 23 septembre à l'hôtel Sheraton Laval

Les membres du jury

Le jury est composé de spécialistes de l'industrie touristique, de personnes représentant les secteurs des médias et des communications ainsi que de partenaires de l'industrie. Les personnes jurées sont sélectionnées sur invitation.

Les membres du jury n'ont pas le droit de voter pour les cas réalisés par leur entreprise ou par eux-mêmes.

Les membres du jury reconnaissent l'obligation de divulgation à l'Alliance de tout conflit d'intérêts auquel ils pourraient être exposés et s'assurent de préserver la confidentialité des données des dossiers de candidature.

L'Alliance décline toute responsabilité quant aux omissions et aux erreurs qui auraient pu se produire.

Le jury se réserve le droit de refuser ou de transférer une initiative dans une autre catégorie lorsque le choix de celle-ci ne correspond pas au projet soumis. Le cas échéant, les personnes candidates seront avisées. Les décisions du jury sont finales et sans appel.

Le dévoilement des lauréats et lauréates

L'objectif de l'Alliance demeure le même : **reconnaître les initiatives qui se sont démarquées au cours de la dernière année et mettre en lumière les gens derrière ces projets.**

Le dévoilement des personnes lauréats et lauréates 2026 aura lieu le **mardi 22 septembre à l'hôtel Sheraton Laval**. Les détails de la cérémonie seront annoncés dans les prochaines semaines.

Les lauréats et lauréates sont également invitées à participer à la Grande conférence Alliance le 23 septembre sous le thème du Pouvoir !

Les règlements du concours

Admissibilité

Les organisations candidates doivent œuvrer dans le secteur touristique, être en exploitation depuis au moins un (1) an et posséder tous les permis requis pour leur secteur d'activités.

Pour être admissibles, les initiatives doivent être lancées après **le 1er avril 2025 et avoir enregistré des résultats avant le 30 juin 2026.**

Inscription

Tous les documents constituant le dossier de candidature doivent être envoyés à l'Alliance au plus tard **lundi, le 30 juin à 17 h**. Les dossiers de candidatures doivent être compléter en ligne.

Les pièces justificatives doivent être téléchargées au même moment via le formulaire en ligne. L'ajout des pièces justificatives ne sera pas possible après la soumission du formulaire en ligne.

Les règlements du concours

Restrictions

Si une initiative a remporté un prix dans une édition antérieure dans une catégorie, elle ne peut pas remporter un prix dans cette même catégorie.

Toutefois, il est possible de la soumettre dans une autre catégorie. De plus, il est possible de déposer à nouveau une initiative qui a été en nomination sans avoir remporté de prix.

Une organisation peut soumettre :

1. Une initiative dans plus d'une catégorie
2. Plus d'une initiative dans la même catégorie

Elle ne peut toutefois pas :

Remporter de prix dans plus d'une catégorie au cours de la même édition.

Les sociétés d'État et les individus (personnes lauréates, employé.e de l'année et Grand Bâtitseur) ne sont pas admissibles aux tirages (prix de présence) effectués lors de la remise de prix. Les récompenses offertes aux personnes lauréates sont limitées à une par organisation.

Les règlements du concours

Responsabilité

Les candidatures doivent **mettre en valeur une initiative qui offre un produit, un service ou une expérience** aux personnes visiteuses (touristes et excursionnistes).

Les dossiers incomplets ou qui ne respectent pas les exigences des règlements ne seront pas soumis au jury. (Voir page précédente)

En plus de demeurer la propriété de l'Alliance, **le matériel envoyé doit être libre de tous droits et pouvoir être utilisé sans frais et sans réserve** à des fins de promotion du concours. Aucun document ne sera retourné.

L'Alliance se fie au **code d'honneur des personnes participantes** au concours quant à l'exactitude des faits et des informations qu'ils avancent dans leur dossier.

Il est important d'inscrire tous les crédits appropriés pour chaque projet présenté et de mentionner s'il s'agit d'une coréalisation. Ce sont ces mêmes crédits qui seront repris sur le site Web du concours et lors de la promotion des projets gagnants.

L'Alliance ne peut être tenue responsable de l'omission d'un individu ou d'une entreprise dans les crédits de ces derniers.

Les catégories du concours

Les formulaires sont disponibles sur le site web du concours à : alliancetouristique.com/prix-excellence-2026/

COMMUNICATION MARKETING

Catégorie qui récompense une initiative qui s'est particulièrement démarquée par l'originalité de son concept, la pertinence du message, la diversité et la qualité des outils de communication et sa performance, étant entendu que les applications mobiles ne sont pas considérées comme une initiative en soi, mais comme un moyen d'y parvenir.

INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE

Catégorie qui récompense un **nouveau produit, service ou expérience** offerte à la clientèle qui permet d'offrir une **carte de visite exceptionnelle** de notre savoir-faire, de nos valeurs, de notre culture et de nos façons de vivre.

- Innovation et développement de l'offre – Budget d'exploitation de moins de 999 999 \$
- Innovation et développement de l'offre – Budget d'exploitation d'un million et plus
- Innovation et développement de l'offre – Réseau

TOURISME RESPONSABLE ET DURABLE

Catégorie qui récompense les **actions et pratiques novatrices** qui s'inscrivent au cœur d'une vision globale du développement durable et qui s'appuie sur les piliers suivants : environnemental, économique et social.

Les catégories du concours

TOURISME ACCESSIBLE

Catégorie qui récompense les **actions posées dans l'intérêt des personnes à capacité physique restreinte** et qui s'inscrivent dans une vision globale d'accessibilité : produits et services touristiques, accessibilité des lieux, promotion et sensibilisation.

PARTENARIAT D'AFFAIRES ET COMMANDITE

Catégorie qui récompense une initiative de partenariat ou une activation de commandite qui a permis à une organisation d'accroître son rayonnement, de se démarquer dans son secteur d'activités, de diversifier son offre Business to Consumer (B2C) ou Business to Business (B2B) et d'intéresser de nouveaux créneaux de clientèles.

RESSOURCES HUMAINES – EMPLOYÉ.E DE L'ANNÉE

Catégorie visant à mettre en lumière la richesse humaine au sein de l'industrie :

Ce prix célèbre à la fois :

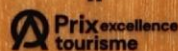
1. **Les employé.es** (membres du personnel, superviseur, superviseure, chef et cheffe d'équipe), qui se distinguent par leur engagement, leur professionnalisme, leur personnalité inspirante et la qualité de leurs réalisations.
2. **Les gestionnaires**, (gestionnaire, directeur, directrice, gérant et gérante) qui brillent par leur leadership, leur vision et leur capacité à mobiliser leur équipe tout en contribuant de manière significative au succès de leur organisation.

Les catégories du concours

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES – PRATIQUE INNOVANTE

Catégorie qui récompense une initiative innovante dans la **gestion du personnel, des bénévoles ou de l'organisation du travail**.

Exemples : marketing RH, gestion collaborative, rémunération globale, processus de travail, implantation technologique, développement des compétences, reconnaissance, gestion de la diversité et de l'inclusion, promotion interne, stabilisation des emplois.



20
26

22 SEPTEMBRE

Hôtel Sheraton Laval

Informations

alliancetouristique.com/prix-excellence-2026/
info@excellencetourisme.com